

Image not found or type unknown



Vice caché achat d'un cheval

Par **Banzai**, le **20/01/2012** à **18:13**

Bonjour,

J'ai acheté un cheval pour la compétition à niveau amateur en Septembre 2009 (avec contrat), en Mars 2011 il a eu une tendinite. Le vétérinaire, après échographie, a remarqué une trace sur le tendons et m'a affirmé qu'il s'agissait d'une ancienne tendinite rendant ainsi mon cheval inapte à la compétition à niveau amateur.

Quel sont mes recours sachant que je ne veux pas une annulation simple du contrat car je ne veux pas me séparer de mon cheval et suis-je toujours dans les délais ?

Cordialement.